



Rennes, le 10 février 2023,

Paul François, l'agriculteur qui a fait condamner Monsanto, Victime d'un acte terroriste à son domicile

Paul FRANCOIS, après avoir été victime d'un empoisonnement aux pesticides, a fait condamner la firme Bayer-Monsanto en 2020 après un très long combat. Nous avons appris ce matin qu'il a été victime d'un acte terroriste alors qu'il rentrait à son domicile. À la porte de son garage, deux hommes cagoulés lui ont ligoté les pieds et les mains. Le fait qu'il était en communication téléphonique avec sa sœur au moment des faits, lui a peut-être sauvé la vie.

« *On en a marre de t'entendre et de voir ta gueule à la télé.* » Ces mots prononcés par ces criminels ne laissent pas de doute sur les raisons de cet acte crapuleux.

Ces faits se sont déroulés quelques semaines après la décision scandaleuse du Tribunal de LYON de condamner Bayer – Monsanto à lui verser seulement 11 135 € de préjudice, dix ans après avoir reconnu cette firme « responsable du préjudice ».

En qualifiant d'« *écoterroristes* » les actions des lanceurs d'alertes, le ministre de l'Intérieur aurait-il décomplexé la mafia des pesticides et du productivisme outrancier en agriculture ? Après les revers subis ces jours derniers par l'agro-industrie (néonicotinoïdes, méga bassines...), la question mérite d'être posée. Il est permis de s'interroger s'il s'agit d'un acte individuel ou d'un mouvement concerté, dont il faudrait connaître les éventuels donneurs d'ordres.

Face à cette situation, le Collectif de soutien aux victimes des pesticides de l'Ouest apporte tout son soutien à Paul François et à ceux qui luttent pour l'arrêt définitif des pesticides de synthèse en agriculture. Il souhaite que la lumière soit faite sur cette agression et que des sanctions soient prises. Il demande parallèlement la protection individuelle de tous les lanceurs d'alerte dans notre pays.

Enfin le Collectif invite le ministre de l'Intérieur et toutes les organisations professionnelles agricoles à dénoncer, sans équivoque, de tels agissements criminels dans notre démocratie.

Contacts :

Collectif de soutien aux victimes des pesticides de l'Ouest : 06 82 58 67 32 / 06 73 19 56 07

Courriel : Victime.pesticide.ouest@ecosolidaire.fr

Site : <https://victimepesticide-ouest.ecosolidaire.fr/>

